

« ASCENCIO »

Société en commandite par actions, Société immobilière réglementée publique de droit belge, Avenue Jean Mermoz 1 bte 4, 6041 Gosselies Registre des personnes morales au numéro 881.334.476

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 JANVIER 2016 PROCES-VERBAL

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ouverte à 14 heures 30 sous la présidence de Monsieur Carl Mestdagh en qualité de représentant permanent du gérant statutaire.

Monsieur le Président désigne Madame Stéphanie Vanden Broecke en qualité de secrétaire et prie les membres de l'assemblée de choisir deux scrutateurs parmi eux.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont présents ou représentés à l'assemblée, les actionnaires dont les titres ont été enregistrés comptablement à leur nom le 15 janvier 2016 à minuit (la « date d'enregistrement ») et qui ont indiqué leur volonté de participer à cette assemblée générale.

Les noms, prénoms et adresses ou les formes juridiques, dénominations sociales et sièges sociaux de ces actionnaires, le nombre d'actions que chacun de ces actionnaires détenait à la date d'enregistrement et pour lesquels il a déclaré vouloir participer à cette assemblée générale, sont repris dans la liste de présence jointe au présent procès-verbal.

CONVOCATIONS – PRESENCES – MAJORITE

Les titulaires d'actions dématérialisées ont été convoqués par voie de publications parues au Moniteur belge, le 23 décembre 2015, et à cette même date dans la presse (L'Echo). Les documents à communiquer aux actionnaires ont été mis à leur disposition conformément aux dispositions légales.

Les titulaires d'actions nominatives ont été convoqués par lettre recommandée le 23 décembre 2015.

Le gérant statutaire d'Ascencio SCA, les membres de son conseil d'administration et le commissaire de la société ont également été convoqués conformément au prescrit légal.

Sur cette base, le bureau constate que les formalités de convocation ont été accomplies conformément aux dispositions légales et statutaires.

Il résulte de la liste de présences que 3.098.061 actions sur un total de 6.182.768 actions sont présentes ou représentées (soit 50,11 %).

X

1.V. >

Les formalités légales et statutaires pour l'admission à l'assemblée ont également été accomplies par les actionnaires.

L'assemblée se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur l'objet figurant à l'ordre du jour.

Pour être admises, les propositions figurant à l'ordre du jour doivent réunir la majorité simple des voix pour lesquelles il est pris part au vote. Chaque action donne droit à une voix.

Conformément aux statuts, les décisions de l'assemblée générale ne sont valablement prises qu'avec l'accord du gérant.

. .

/ M.V.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Président rappelle que la présente assemblée a pour ordre du jour :

Approbation des comptes d'Ascencio S.C.A.

- 1. Prise de connaissance du rapport de gestion sur les comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2015 et sur les comptes annuels consolidés clôturés au 30 septembre 2015.
- Prise de connaissance du rapport du commissaire sur les comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2015 et rapport du commissaire sur les comptes annuels consolidés clôturés au 30 septembre 2015.
- 3. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés clôturés au 30 septembre 2015.
- Approbation des comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2015 et affectation du résultat

Proposition d'approbation des comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2015, en ce compris l'affectation du résultat. En conséquence, proposition de distribuer un dividende brut de 3,05 EUR par coupon n°12.

Le gérant statutaire vous invite à approuver cette proposition.

Décharge au gérant statutaire

Proposition de donner décharge au gérant statutaire de la société pour l'exécution de son mandat pour l'exercice social clôturé au 30 septembre 2015.

Le gérant statutaire vous invite à approuver cette proposition.

6. Décharge au commissaire

Proposition de donner décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 30 septembre 2015.

Le gérant statutaire vous invite à approuver cette proposition.

7. Rapport de rémunération

Proposition d'approuver le rapport de rémunération.

Le gérant statutaire vous invite à approuver cette proposition.

8. Renouvellement du mandat de commissaire

Proposition de renouveler le mandat de la SCRL DELOITTE, Réviseurs d'entreprises, ayant son siège social à B-1831 Diegem, Berkenlaan 8B, représentée aux fins de l'exercice de son mandat par Madame Kathleen De Brabander, pour un terme de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2019.

La rémunération annuelle du commissaire sera de 45.000 EUR HTVA.

Le gérant statutaire vous invite à approuver cette proposition.

M.V.

- 9. Approbation des dispositions relatives au changement de contrôle, dans les conventions de crédit liant la société :
 - Proposition d'approuver et, pour autant que de besoin, de ratifier, conformément à l'article 556 du code des sociétés, les dispositions stipulant une possible exigibilité anticipée du remboursement en cas de changement de contrôle sur la société à savoir :
 - l'article 10(n) de la convention de crédit conclue le 25 septembre 2015 entre la société et la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Nord France Europe.

Le gérant statutaire vous invite à approuver cette proposition.

- II. Proposition de conférer tout pouvoir au gérant statutaire pour l'exécution des décisions prises conformément aux propositions soumises à l'assemblée générale.
- III. Divers.

MV.

RESOLUTIONS

I. Approbation des comptes d'Ascencio S.C.A.

1. Prise de connaissance du rapport de gestion sur les comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2015 et sur les comptes annuels consolidés clôturés au 30 septembre 2015

L'assemblée dispense le Président de faire la lecture intégrale du rapport de gestion du gérant statutaire relatif à l'exercice social et aux comptes consolidés d'Ascencio SCA clôturés au 30 septembre 2015.

Les grands évènements de cette année et les indicateurs financiers et opérationnels de la SIR, ainsi que les comptes consolidés et sociaux de la société sont présentés à l'assemblée.

Le rapport sera déposé à la Banque Nationale de Belgique et sera tenu à la disposition de tout intéressé.

 Prise de connaissance du rapport du commissaire sur les comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2015 et rapport du commissaire sur les comptes annuels consolidés clôturés au 30 septembre 2015

L'assemblée a pris connaissance des rapports relatifs aux comptes annuels sociaux et consolidés clôturés au 30 septembre 2015 et dispense le Président d'en faire la lecture intégrale.

3. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés clôturés au 30 septembre 2015

Le 26 novembre 2015, le gérant statutaire a arrêté les comptes annuels consolidés clôturés au 30 septembre 2015 comprenant le bilan, le compte de résultats et les annexes selon le schéma IFRS.

Ces comptes ont été mis à la disposition des actionnaires en même temps que les comptes annuels statutaires.

L'assemblée générale en prend connaissance.

4. Approbation des comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2015 et affectation du résultat

Le 26 novembre 2015, le gérant statutaire d'Ascencio SCA a arrêté les comptes annuels statutaires clôturés au 30 septembre 2015 comprenant le bilan, le compte de résultats et les annexes établis selon le schéma IFRS.

Mu

Ces comptes statutaires ont été mis à la disposition des actionnaires conformément au code des sociétés. Le résultat net statutaire de l'exercice est de 22,547 millions EUR.

Le gérant statutaire propose d'affecter ce résultat comme suit :

Affectation du résultat net statutaire ('000 EUR)	30/09/2015
Bénéfice à affecter	22.547
Prélèvement sur la réserve du solde positif des variations de juste valeur des biens immobiliers	-2.518
Transfert à la réserve du solde des variations de juste valeur des instruments de couverture autorisés auxquels la comptabilité de couverture telle que définie en IFRS n'est pas appliquée	2.358
Transfert aux autres réserves	3.850
Rémunération du capital	18.857

La proposition d'affectation du résultat ramené par action s'établi comme suit :

Résultats consolidés par action (EUR)	30/09/2015
Dividende brut	3,05
Dividende net ¹	2,2265

L'assemblée décide d'approuver les comptes annuels sociaux pour l'exercice social clôturé au 30 septembre 2015 et l'affectation du résultat proposée par le gérant statutaire telle que reprise ci-dessus.

En conséquence, l'assemblée décide d'attribuer un dividende net de 2,2265 EUR par coupon n°12.

Cette résolution est adoptée comme suit :

A l'unanimité des voix, en ce compris celle du gérant statutaire.

n.v.

0

¹ Sur base d'un précompte mobilier de 27%

5. Décharge au gérant statutaire

Conformément à l'article 554 du code des sociétés, Monsieur le Président invite les membres de l'assemblée à se prononcer, par un vote spécial, sur la décharge à donner au gérant statutaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 30 septembre 2015.

La décharge est donnée :

A l'unanimité des voix, en ce compris celle du gérant statutaire.

A la majorité des voix, en ce compris celle du gérant statutaire :
Pour :
Contre: 8.116
Abstention:

6. Décharge au commissaire

Conformément à l'article 554 du code des sociétés, Monsieur le Président invite les membres de l'assemblée à se prononcer, par un vote spécial, sur la décharge à donner au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 30 septembre 2015.

La décharge est donnée :

A l'unanimité des voix, en ce compris celle du gérant statutaire.

A la majorité des voix, en ce compris celle du gérant statutaire :
Pour:
Contre: 8.116
Abstention:

7. Rapport de rémunération

Le Président du comité de rémunération commente brièvement le rapport de rémunération repris dans le rapport de gestion relatif à l'exercice social et aux comptes consolidés d'Ascencio S.C.A. clôturés au 30 septembre 2015.

L'Assemblée approuve par vote spécial le rapport de rémunération tel qu'inclus dans le rapport annuel 2015 comme suit :

A l'unanimité des voix, en ce compris celle du gérant statutaire.

A la majorité des voix, en ce compris celle du gérant statutaire :
Pour:
Contre:
Abstention: 78.150



W

8. Renouvellement du mandat du commissaire

Le mandat du commissaire venant à échéance ce jour, l'assemblée décide de renouveler pour un terme de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2019, le mandat de la société civile ayant emprunté la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée DELOITTE, Réviseurs d'entreprises, ayant son siège social à B-1831 Diegem, Berkenlaan 8B, représentée aux fins de l'exercice de son mandat par Madame Kathleen De Brabander, réviseur d'entreprises.

La rémunération annuelle de ce mandat s'élève à 45.000 EUR HTVA.

L'assemblée donne tous pouvoirs à Madame Stéphanie Vanden Broecke aux fins de procéder aux publications utiles relatives au point qui précède.

Cette résolution est adoptée comme suit:

A l'unanimité des voix, en ce compris celle du gérant statutaire.

9. Approbation des dispositions relatives au changement de contrôle, dans les conventions de crédit liant la société – Article 556 du code des sociétés

Conformément à l'article 556 du code des sociétés, l'assemblée générale est seule compétente pour approuver des clauses de changement de contrôle conférant à des tiers des droits affectant le patrimoine de la société ou donnant naissance à une dette ou à un engagement à sa charge, lorsque l'exercice de ces droits dépend du lancement d'une offre publique d'acquisition sur les actions de la société ou d'un changement de contrôle exercé sur elle.

Pour cette raison, la clause de changement de contrôle énoncée ci-après est soumise à l'approbation de l'assemblée générale qui tient lieu d'assemblée générale spéciale.

Monsieur le Président expose que la société a conclu le 25 septembre 2015 avec la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Nord France Europe une convention de crédit qui stipule une possible exigibilité anticipée du crédit en cas de changement de contrôle.

Monsieur le Président invite les membres de l'assemblée générale à approuver et, pour autant que besoin, à ratifier la clause de changement de contrôle contenue dans ladite convention de crédit.

L'assemblée générale décide d'approuver, et pour autant que besoin, de ratifier toutes les dispositions de la convention de crédit du 25 septembre 2015 entre la société et la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Nord France Europe qui stipule une possible exigibilité anticipée du crédit en cas de changement de contrôle sur la société conformément à l'article 556 du code des sociétés.

M.V.

Cette résolution est adoptée comme suit :

A l'unanimita	COC VIOLY	on co con	anric calla	du dorant cratilitair	_
A Lunamimuc	des voix,	THE CON	TPT13 CCIIC (au gerant statutair	

A la majorité des voix, en ce compris celle du gérant statutaire :

Pour :

Contre: 8.116

Abstention:

II. Proposition de conférer tout pouvoir au gérant statutaire pour l'exécution des décisions prises conformément aux propositions soumises à l'assemblée générale

L'assemblée décide de désigner le gérant statutaire ou toute autre personne qu'il désignera pour exécuter les décisions qu'elle vient de prendre.

Cette résolution est adoptée comme suit :

A l'unanimité des voix, en ce compris celle du gérant statutaire.

Lecture faite du procès-verbal, les membres du bureau, l'associé commandité et les actionnaires, qui en ont exprimé le désir, ont signé le présent procès-verbal.

Président

Secrétaire

Scrutateur

Scrutateur

Ascencio SA, Associé commandité représentée par son représentant permanent,

Carl Mestdagh

M.V.

ASCENCIO SCA

Avenue Jean Mermoz 1/4, 6041 Charleroi (Gosselies) TVA BE 0881.334.476 RPM Charleroi

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JANVIER 2016 Liste des présences				
Actionnaire/Associé	Adresse	Nombre d'actions Représenté par représentées		Signature A
Ascencio SA actionnaire et associé commandité	Avenue Jean Mermoz 1 6041 Gosselies	3	Carl Mestdagh représentant permanent	AND
AG Insurance SA	Boulevard Emile Jacqmain 53 1000 Bruxelles	827.311	Benoît Godts	Atjohn
Colonial First State Investments Limited Représentée par Citibank	South Tower Level 5B 11H Arbour Street Sydney NSW 2000 Autralia	289	Représentée par Carl Mestdagh en sa qualité de représentant permanent du gérant statutaire	Any
Englebert Christian	Chemin des bois 9 6220 Fleurus	133	Présent	James
FCP CM CIC Pierre	Avenue de Provence 6 75009 Paris	8.116	De Decker Guido	
Fidagh SA	Rue du Colombier 9 6041 Gosselies	61.207	SPRL CAI Carl Mestdagh Administrateur délégué	ANS
Intégrale	Place Saint Jacques 11/101 4000 Liège	132.789	Marc Brisack	Bund
Legrand Michael	Rue du Mespériat 56 6530 Thuin	12.211	Carl Mestdagh	Ann
Mertens Frans	Rendries 10/B 1540 Herne	100	Présent	
Mestdagh Carl	Rue Fontenelle 2 6120 Nalinnes	269.417	Présent	Any
Mestdagh Christophe	Vieux Chemin de l'Helpe 168 1332 Genval	114.945	Carl Mestdagh	Arm
Mestdagh Eric	Avenue Petite Espinette 16 1180 Uccle	145.795	Carl Mestdagh	- A robogs
Mestdagh Frank	Rue de l'Aurore 150 5100 Jambes	146.145	Carl Mestdagh	AMO
Mestdagh Germain	Rue de Nalinnes 32 6120 Jamioulx	240.398	Carl Mestdagh	Arm
Mestdagh Henri	Route de Philippeville 86 6010 Couillet	123.392	Carl Mestdagh	Aron
Mestdagh Jacques (USU) Mestdagh Christophe (NP)	Avenue du Vieux Frêne 45 6280 Gerpinnes	81.753	Carl Mestdagh	Ara
Mestdagh Jacques (USU) Mestdagh Frank (NP)	Avenue du Vieux Frêne 45 6280 Gerpinnes	81.753	Carl Mestdagh	Arr

ol M.V.

29/01/2016

ASCENCIO SCA

Avenue Jean Mermoz 1/4, 6041 Charleroi (Gosselies) TVA BE 0881.334.476 . RPM Charleroi

Actionnaire/Associé Adresse		Nombre d'actions représentées	Représenté par	Signature	
Mestdagh John	Rue de Baudémont 58 1460 Ittre	183,389	Carl Mestdagh	Am	
Mestdagh Marc	Chemin des Perdrix 555 CA - J9L3G5 Mont-Laurier Canada	112.472	Carl Mestdagh	AAA	
Mestdagh Natacha	Chemin de l'Age de la Pierre 4 1640 Rhode-St-Genèse	186.858	Carl Mestdagh	1000	
Mestdagh Patrick	Rue Rouge 11 1180 Uccle	81.956	Carl Mestdagh	Atm	
Nothern Trust Company Représentée par Deutsche Bank AG	50 Bank Street Canary Wharf E14 5NT London England	217	Marie Vitoux	- Bud	
Petercam B Fund Représentée par BNP Paribas Securities Services	Place Sainte Gudule 19 1000 Bruxelles	78.427	Représentée par Carl Mestdagh en sa qualité de représentant permanent du gérant statutaire	A	
Quinet Martine	Rue des Villas 58 5540 Waulsort	10.770	Carl Mestdagh	ARM	
Rosetto Renato	Rue de Mauressée 190 5600 Philippeville	197.935	Carl Mestdagh	Afan	
State Street Bank Représentée par Deutsche Bank AG	Trust Company 1775 Heritage Drive Quincy MA 02171 USA	280	Marie Vitoux	_ Nove J	
Nombre d'actions représentées		3.098.061			
Dénominateur		6.182.768			
ux de participation		50,11%			
Le Secrétaire Stéphanie VANDEN BROECKE		Les Scutateurs, M. V. (TOUR)			
		Da Jacken Guino			